

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE PRODUIT

Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

La Déclaration environnementale produits est basée sur les règles des catégories de produits (Product Category Rules, (PCR) de IBU pour les 'Luminaires, lampes et composants pour luminaires' - 11.2017

Titulaire déclaration:	Zumtobel Lighting GmbH Schweizerstraße 30, 6850 Dornbirn - Österreich
Titulaire programme:	Institut Bauen und Umwelt e. V. (IBU), Deutschland (www.ibu-epd.com)
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
Date de publication:	2024-11-21
Date de validité :	2029-11-21



Réglette à LED pour chemin lumineux
TEC2 8k-840 L10 WB LDE WH
42190402

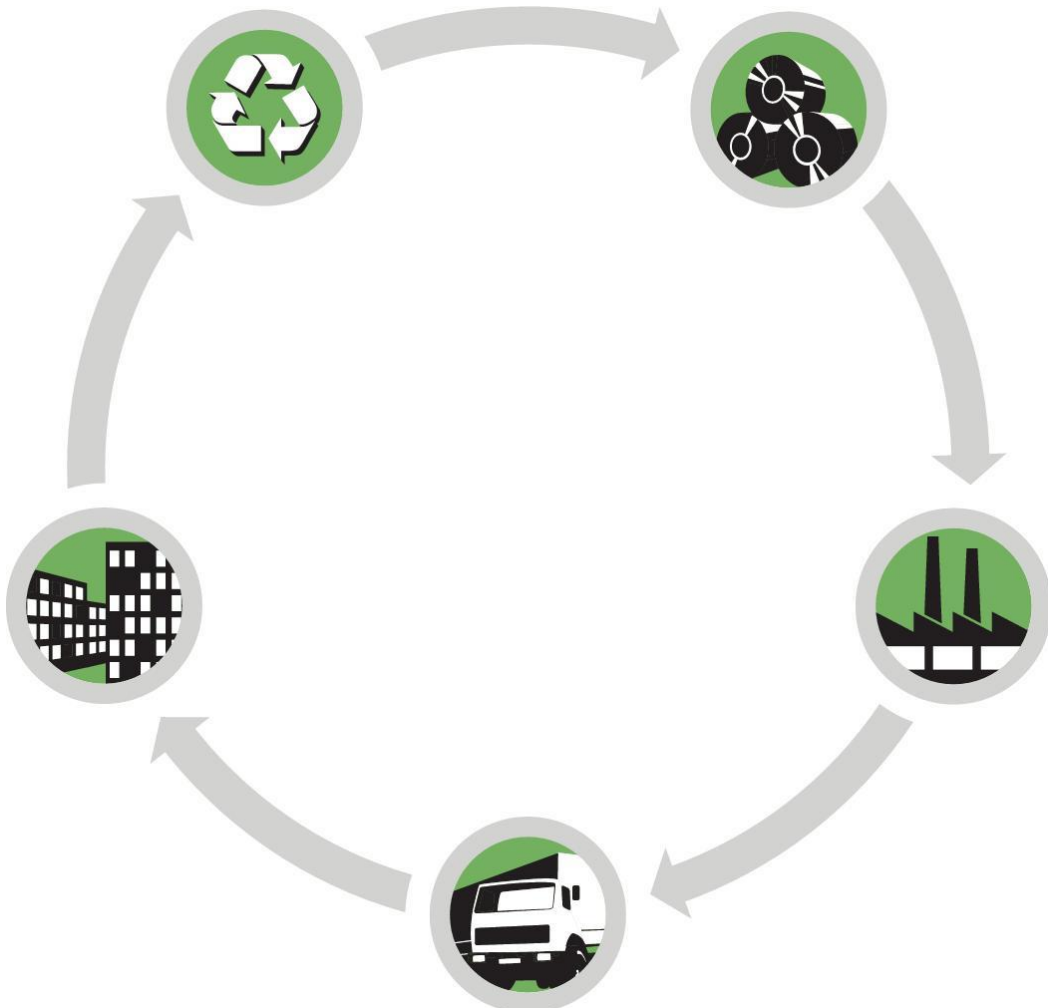


Table des matières

Sommaire

- 1 Description du produit et application
- 2 LCA: Cadre général / règles de calcul
- 3 LCA: Scénarios et informations techniques supplémentaires
- 4 LCA: Résultats de l'évaluation du cycle de vie
- 5 Vérification

Bibliographie

Annexe A: Paramètre d'évaluation supplémentaire France

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		
Titulaire déclaration:	Zumtobel Lighting GmbH	
Titulaire programme:	Institut Bauen und Umwelt e. V. (IBU)	
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	
Date de validité :	2029-11-21	

Sommaire

Zumtobel est un fournisseur leader se solutions d'éclairage complètes pour une large variété d'applications. Nous souhaitons utiliser la lumière pour créer des univers de sensations, faciliter le travail et améliorer la communication et la sécurité tout en restant parfaitement conscient de notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement. En nous appuyant sur une analyse approfondie et un développement poussé de nos produits, nous parvenons à en améliorer la performance environnementale. Les informations suivantes donnent en détail les aspects environnementaux tout au long du cycle de vie des produits.

La présente déclaration de produit environnemental (EPD) est basée selon les normes EN ISO 14025 et EN 15804 et décrit les impacts spécifiques environnementaux du produit mentionné. Cette déclaration fait suite également aux exigences spécifiques et concrètes du programme Institut Bauen und Umwelt e.V. (IBU) selon les règles de calcul des LCA et le contenu de l'EPD (de base) selon les instructions de PCR sous-jacentes (PCR: Règles de catégorie de produit) pour «Luminaires, lampes et composants pour luminaires» (Ref: IBU PCR Teil A et B). Le produit décrit sert d'unité déclarée. La déclaration inclut une description du produit, des informations sur la composition des matériaux, la production, le transport, la phase d'utilisation, l'élimination et le recyclage, ainsi que les résultats de l'évaluation du cycle de vie. Les EPD des produits de construction sont comparables uniquement si les valeurs sont calculées conformément au même PCR et des scénarios d'utilisation appropriés et obligatoires.



Réglette à LED pour chemin lumineux TEC2 8k-840 L10 WB LDE WH

42190402

Résultats LCA des paramètres sélectionnés sur la base du scénario choisi

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction	Phase d'utilisation	Phase de fin de vie	Avantages et charges au-delà des limites du système
		A1-A3	A4, A5	B4, B6	C2-C4	D
Potentiel d'acidification (AP)	[kg SO ₂ eq]	3,44E-02	2,02E-03	3,68E+00	9,61E-04	-1,18E-02
Potentiel d'eutrophication (EP)	[kg PO ₄ ³⁻ eq]	2,68E-03	3,60E-04	3,45E-01	1,06E-04	-7,10E-04
Potentiel de réchauffement global (GWP100)	[kg CO ₂ eq]	9,42E+00	2,06E+00	1,30E+03	1,41E+00	-2,82E+00
Energie primaire renouvelable	[MJ]	2,04E+01	2,50E+00	8,90E+03	1,59E+00	-2,39E+00
Energie primaire non renouvelable	[MJ]	1,44E+02	9,14E+00	2,37E+04	4,71E+00	-3,00E+01

Pour une description complète des résultats, veuillez vous reporter au chapitre 4 Résultats de l'évaluation du cycle de vie.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
Date de publication: 2024-11-21



1 Description du produit* et application



Réglette à LED pour chemin lumineux TECTON II linéaire et efficace en énergie avec 96 LED par segment, de puissance moyenne et hautement performantes. Puissance du luminaire: 43,7 W, Luminaire pilotable via DALI avec convertisseur à LED ; pour une durabilité écologique et une exploitation économique ; durée de vie des LED 100000 h jusqu'à une diminution du flux lumineux à 95 % de la valeur initiale. Tolérance de la couleur (MacAdam initial): 2. Efficacité lumineuse du luminaire: 190 lm/W. Flux lumineux du luminaire: 8320 lm. Luminaire à répartition symétrique extensive (wide beam). Rendu des couleurs Ra > 80, température de couleur 4000 K. Concept de lentille de diffraction réduisant l'éblouissement perçu. Les lentilles en PMMA (résistance aux chocs jusqu'à IK06) permettent d'atteindre une protection IP50 pour les LED et l'optique. Solution tout-en-un : les réglettes, les lampes et le réflecteur combinés en un seul produit permettent d'obtenir un chemin lumineux à LED 100% continu et sans interruption. Aspect de grande qualité identique à celui du rail porteur. Niveau de gradation pour le régime DC pré-réglé sur 15 %. Luminaire à LED pour chemin lumineux en tôle d'acier, recouvert d'une laque polyester blanc. Flexibilité à 100 %, installation mécanique et électrique sans outil sur le rail porteur TECTON II, au moyen de la technique CLIX et grâce à deux verrous quart de tour rapportés latéralement sur le rail. Pas de rayonnement ultra-violet et infrarouge. Température ambiante : -20°C à +35°C. Luminaire à filerie exempte d'halogène et sans silicone. Note : en cas d'utilisation dans des atmosphères à forte sollicitation chimique, veuillez prendre contact avec votre conseiller. Dimensions : 1000 x 60 x 98 mm. Poids : 1,48 kg.

Note: D'autres données techniques ne sont pas pertinentes par rapport au contexte donné.

Informations supplémentaires disponibles sur <https://www.zumtobel.com/42190402>.

Matières primères / matières auxiliaires

Matériaux	poids [kg]	poids [%]	Matériaux	poids [kg]	poids [%]
Acier	8,40E-01	55,23	PET	3,38E-03	0,22
Résine époxy	2,25E-02	1,48	Ferrites	2,13E-02	1,40
Dioxyde de silicium (SiO ₂)	1,87E-02	1,23	PVC	2,65E-04	0,02
Silicium	3,27E-05	0,00	Electrolyte	1,11E-03	0,07
Étain	4,35E-02	2,86	EPDM	9,74E-04	0,06
Aluminium et alliages	5,43E-03	0,36	PBT	3,66E-03	0,24
Oxyde d'aluminium (Al ₂ O ₃)	5,51E-04	0,04	Argent dans l'alliage	2,72E-05	0,00
Verre	1,15E-05	0,00	Polyuréthane	3,44E-05	0,00
Alliages du cuivre	8,15E-04	0,05	Polyester insaturé	4,84E-07	0,00
Zinc	7,43E-02	4,88	Colophane	1,47E-05	0,00
Plomb	4,78E-06	0,00	Nylon	3,80E-02	2,50
Tétrabromobisphénol A (TBBA)	2,82E-04	0,02	Laiton	3,90E-03	0,26
Étain dans l'alliage	1,11E-03	0,07	EVA	6,33E-03	0,42
Oxyde d'antimoine (Sb ₂ O ₃)	1,46E-05	0,00	PE	1,14E-02	0,75
Argent	8,93E-05	0,01	Silicone	7,41E-03	0,49
Retardateurs de combustion inorganiques	3,58E-08	0,00	PMMA	3,47E-01	22,81
Nickel dans l'alliage	2,56E-06	0,00	Papier	4,58E-04	0,03
Or	1,37E-06	0,00	Unsaturated polyester (UP)	4,84E-07	0,00
Nickel	2,19E-05	0,00	Zinc in alloy	4,50E-06	0,00
Palladium dans l'alliage	2,59E-06	0,00	Non considéré	0,00E+00	0,00

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
Date de publication: 2024-11-21



42190402 **TEC2 8k-840 L10 WB LDE WH**

Matériaux	poids [kg]	poids [%]	Matériaux	poids [kg]	poids [%]
Cuivre	6,83E-02	4,49	Poids total	1,52E+00	100,00

* Le calcul des résultats de la LCA se fonde uniquement sur les poids individuels de chaque matériau du tableau. L'indication du poids total dans la description du produit peut différer du poids total déclaré de l'EPD.

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe XIV

Le groupe Zumtobel répond aux exigences du règlement UE REACH.

Pour les composants d'éclairage de Tridonic, la conformité des produits est déclarée globalement dans une lettre qui peut être téléchargée à partir d'Internet (statut 12-2018): <https://www.tridonic.com/com/en/environmental-declarations.asp>

Pour les marques de luminaires Thorn et Zumtobel, un processus défini a été mis en place pour assurer la conformité REACH des composants achetés pour la production de luminaire. Sur cette base, les demandes séparées sont traitées individuellement.

Emballage	poids [kg]	poids [%]
Non considéré	0,00E+00	0,00
Poids total	2,27E+00	100,00

Phases du cycle de vie - vue globale



Fabrication

Le produit est fabriqué en Autriche, Dornbirn. L'usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001.



Livraison

Les produits sont livrés majoritairement par camion en Europe.



La phase d'utilisation

Pendant la phase d'utilisation, la consommation d'électricité et le remplacement potentiel des composants sont pris en compte.

Effets anormaux: Incendie

La charge thermique du produit est d'environ 11,310 MJ. Le calcul repose sur les matériaux constitutifs et les valeurs calorifiques brutes du plastique.



Fin de vie

Le produit est obligatoirement recyclé conformément à la directive 2012/19 / UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Zumtobel s'acquitte de sa responsabilité à l'intérieur de l'UE par le biais de la participation aux WEEE-Régimes nationaux. En dehors de l'UE, la même est valable respectivement, selon les réglementations nationales applicables.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	

2 LCA: Cadre de l'évaluation / Règles de calculation .

L'unité déclarée est le produit décrit au chapitre 1 avec poids total 1,521 kg.

Limites du système

L'évaluation du cycle de vie couvre l'ensemble du cycle de vie; Le type d'EPD utilisé est de berceau à la tombe. Le produit déclaré ne contribue pas aux effets environnementaux potentiels dans les modules marqués avec MND.

Le tableau suivant donne un aperçu des modules déclarés:

- A1-A3: Production: la production d'énergie, la production de matériaux de base, pré-produits, matériaux auxiliaires, la transformation des matériaux secondaires, matériaux d'emballage, l'installation de produits; Le transport des matériaux de base et des composants achetés ainsi que le transport interne ne sont pas pris en compte.
- A4: Livraison de produits de l'usine au client
- A5: Effort (énergie et matériaux) et émissions de l'incinération des emballages / mise en décharg
- B6: Utilisation d'énergie en fonctionnement (consommation d'électricité)
- C2: scénario de transport pour la récupération des matières Incinération ou élimination des déchets
- C3: incinération de matériaux non recyclables et combustibles (hypothèse: installation d'incinération avec $R1 > 0,6$), prétraitement de la ferraille pour le procédé de recyclage ultérieur (broyeur)
- C4: élimination de matières résiduelles incombustibles
- D: Retours pour les systèmes suivants par récupération d'énergie des installations d'incinération (de A5 et C3) et récupération des matériaux y compris les efforts de recyclage

Règles de délimitation

Dans l'évaluation de l'étape de production (A1-A3), on considère toutes les données disponibles de la production, c'est-à-dire toutes les matières premières utilisées selon les spécifications, l'énergie thermique utilisée et la consommation d'énergie électrique. Ainsi, les matériaux et flux d'énergie contribuant à moins de 1 % de la masse ou de l'énergie ont été pris en compte. L'impact des machines et installations requises pendant la fabrication sont négligés. La fabrication d'étiquettes, de rubans et de colle a également été ignorée.

On peut supposer que la somme totale des procédés ignorés ne dépasse pas 5 % de l'énergie utilisée et de la masse par module A, B, C ou D.


Qualité des données

Les données pour la fabrication des produits sont des moyennes calculées suite à l'analyse de l'usine sur une période de 12 mois. Les données utilisées datent de moins de 5 ans. Les données de base utilisées pour le calcul sont uniformes, reproductibles, comparables et à jour. Les données sources proviennent de la base de données GaBi 12-2018. Les données génériques ou moyennes dépendent la région où se situe la production.

Description des données

La demande d'énergie pour les processus de fabrication est modélisée en fonction du type de produit (luminaires ou composants pour systèmes d'éclairage, p. ex. ballasts, etc.) en utilisant la consommation moyenne d'énergie de processus par pièce qui est déclarée annuellement au Groupe Zumtobel. Ainsi, l'énergie électrique et l'énergie thermique sont prises en compte. La consommation moyenne d'énergie dans les sites de fabrication comprend l'énergie d'appareils supplémentaires qui n'est pas mesurée séparément, par exemple la climatisation et l'éclairage (y compris à l'extérieur).

Pour les luminaires, la consommation d'énergie est modélisée à l'aide d'un tableau de mélange européen. Pour les composants du système, un mélange de 50 % d'Europe et 50 % d'Asie est appliqué. Le mélange énergétique pris en compte pour la consommation d'énergie électrique

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		 Institut Bauen und Umwelt e.V.
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	

42190402 **TEC2 8k-840 L10 WB LDE WH**

pendant la phase d'utilisation est décrit dans le scénario de la phase d'utilisation.
Les données génériques sont utilisées pour les procédés en amont qui ne dépendent pas du fabricant. Des informations sur les matériaux secondaires pour les procédés en amont sont

Attribution

Le recyclage des métaux est pris en compte. Le matériel réutilisé dans les systèmes suivants est inclus dans le module D.

La fabrication des produits n'engendre aucun sous-produit. Dans les ensembles de données de fond, des allocations appropriées sont utilisées selon la documentation.

Comparabilité

En principe, une comparaison ou une évaluation des données EPD n'est raisonnable que si toutes les données sont établies selon la norme EN 15804 et le contexte du bâtiment, respectivement le scénario d'utilisation et la caractéristique spécifique du produit sont considérés.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		 Institut Bauen und Umwelt e.V.
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	

3 LCA: Scénarios et informations techniques supplémentaires

Scénario de livraison

Le scénario standard est la livraison en Europe par camion avec une distance de transport de 700 km (maximum). Le poids du transporteur comprend le produit avec emballage.

Transport au chantier de construction

carburant [l/100 km]	3,49E-03
Distance du transport [km]	700
Voie du transport	Europe
Taux d'utilisation (y compris les trajets à vides) [%]	55

Le scénario d'utilisation

Pendant la phase d'utilisation, la consommation d'électricité est calculée, sur la base d'un scénario normalisé choisi, caractéristique pour ce type d'appareil. Non seulement le temps de fonctionnement et la durée de vie moyenne du produit sont pris en compte, mais aussi les influences supplémentaires comme les circuits de secours, la fonction de gradation et plus encore.

Modèle de la phase d'utilisation	
Scénario	Manufactur
Durée de vie opérationnelle de référence [ans]	20
Temps actif total [heures]	80 000
Temps passif total [heures]	95 200
Facteurs de correction $F_{CP}/F_D/F_O$ pour la réduction de puissance/ la détection de présence	1/0,9/1
Mix énergétique	EU

Le facteur d'éclairage constant F_{CP} , le facteur de dépendance Daylight F_D et le facteur de dépendance d'occupation F_O sont pris en compte conformément à la norme EN 15193.

Consommation d'énergie pendant la phase d'utilisation, selon le modèle de la phase d'utilisation	
Puissance nominale [W]	41,5
Puissance passive [W]	0,1
Function d'éclairage constant	Faux
Gradable	Vrai
Détecteur de présence	Faux
Consommation d'énergie totale [kWh] (B6)	3 126,5
Demande d'énergie primaire en raison de la Consommation d'énergie totale [MJ]	32 604,4

Certaines fonctionnalités peuvent nécessiter de plus amples contrôles non pris en compte dans ce contexte.

Les données précises de la consommation électrique pour les solutions d'éclairage ou les applications d'éclairage spécifiques doivent être calculées séparément.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	

42190402 **TEC2 8k-840 L10 WB LDE WH**

Le remplacement éventuel des pièces est pris en compte dans les calculs LCA (B4) et illustré ici également. Les durées de vie respectives sont basées sur les données du fabricant ou sont estimées.

Scénario de fin de vie

Le scénario de fin de vie repose sur la répartition des matériaux et sur leurs taux de recyclage respectifs. Dans le scénario appliqué, tous les métaux et 70% du verre sont censés être recyclés et les plastiques sont incinérés. Les pièces restantes des produits sont mises en décharge. L'énergie requise pour le traitement des matériaux (ex: processus de déchiquetage) est incluse.

Fin du cycle de vie (C1-C4) et la réutilisation, récupération et/ou recyclage de potentiel (D), les détails pertinents de scénario

nom	Valeur en kg	Fraction en %
Collecté séparement (DEEE)	1,521	100,000
Recyclage / Réutilisation dans le système suivant (DEEE)	1,015	66,735
Récupération d'énergie (DEEE)	0,501	32,934
Mise en décharge	0,005	0,300

Déclaration environnementale produit

Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
 Date de publication: 2024-11-21



4 LCA: Résultats de l'évaluation du cycle de vie

L'évaluation est menée conformément aux facteurs de caractérisation de EN 15804+A1 (et complément nécessaire).

Tableau 1: Résultats ECV : Impacts sur l'environnement des produits

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction		Phase d'utilisation		Phase de fin de vie			Avantages et charges au-delà des limites du système
		Fourniture et production de matières premières	Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Remplacement des composants	Consommation d'énergie en fonctionnement	Transport	Traitement des déchets	Élimination	
		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
ADPE	[kg Sb eq]	4,79E-04	1,25E-08	4,15E-07	0,00E+00	6,89E-04	1,79E-09	2,91E-07	5,34E-11	-6,02E-04
ADPF	[MJ]	1,26E+02	2,07E+00	4,47E+00	0,00E+00	1,38E+04	2,96E-01	2,74E+00	3,45E-03	-2,78E+01
AP	[kg SO ₂ eq]	3,44E-02	3,50E-04	1,67E-03	0,00E+00	3,68E+00	5,00E-05	9,10E-04	1,10E-06	-1,18E-02
EP	[kg PO ₄ ³⁻ eq]	2,68E-03	8,82E-05	2,72E-04	0,00E+00	3,45E-01	1,26E-05	8,90E-05	4,18E-06	-7,10E-04
GWP	[kg CO ₂ eq]	9,42E+00	1,52E-01	1,91E+00	0,00E+00	1,30E+03	2,17E-02	1,39E+00	4,30E-03	-2,82E+00
ODP	[kg R11 eq]	-8,46E-09	4,16E-15	1,50E-12	0,00E+00	5,77E-09	5,94E-16	9,66E-13	6,63E-17	-1,34E-09
POCP	[kg C ₂ H ₄ eq]	2,68E-03	-1,17E-04	1,08E-04	0,00E+00	2,31E-01	-1,68E-05	5,06E-05	1,07E-06	-9,16E-04

- GWP = Potentiel de réchauffement global
- ODP = Participation à la destruction de la couche d'ozone
- AP = Potentiel d'acidification
- EP = Potentiel d'eutrophication
- POCP = Potentiel de création d'ozone photochimique
- ADPE = Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques (éléments ADP)
- ADPF = Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles ADP)

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
Date de publication: 2024-11-21



Tableau 2 : Résultats ECV : Saisie des ressources

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction		Phase d'utilisation		Phase de fin de vie			Avantages et charges au-delà des limites du système
			Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Remplacement des composants	Consommation d'énergie en fonctionnement	Transport	Traitement des déchets	Élimination	
		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
PERE	[MJ]	2,04E+01	1,15E-01	2,38E+00	0,00E+00	8,90E+03	1,64E-02	1,57E+00	2,76E-04	-2,39E+00
PERM	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
PERT	[MJ]	2,04E+01	1,15E-01	2,38E+00	0,00E+00	8,90E+03	1,64E-02	1,57E+00	2,76E-04	-2,39E+00
PENRE	[MJ]	1,33E+02	2,08E+00	7,06E+00	0,00E+00	2,37E+04	2,97E-01	1,57E+01	3,58E-03	-3,00E+01
PENRM	[MJ]	1,13E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,13E+01	0,00E+00	0,00E+00
PENRT	[MJ]	1,44E+02	2,08E+00	7,06E+00	0,00E+00	2,37E+04	2,97E-01	4,41E+00	3,58E-03	-3,00E+01
SM	[kg]	1,42E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
RSF	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
NRSF	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
FW	[kg]	4,91E+01	2,11E-01	1,15E+01	0,00E+00	1,21E+04	3,02E-02	4,96E+00	5,25E-04	-1,30E+01

- PERE = Utilisation d'énergie primaire renouvelable comme source d'énergie
 PERM = Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières
 PERT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelables
 PENRE = Utilisation d'énergie primaire non renouvelable comme source d'énergie
 PENRM = Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières
 PENRT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelables
 SM = Utilisation de matières secondaires
 RSF = Utilisation de carburants secondaires renouvelables
 NRSF = Utilisation de carburants secondaires non renouvelables
 FW = Utilisation d'eau potable du réseau

Tableau 3 : Résultats ECV : Catégories de déchets et autres flux de sortie

		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
HWD	[kg]	4,38E-06	1,20E-07	1,12E-08	0,00E+00	1,11E-05	1,72E-08	5,00E-09	1,84E-11	-1,82E-08
NHWD	[kg]	2,97E-01	1,74E-04	5,63E-01	0,00E+00	1,67E+01	2,49E-05	1,30E-01	3,53E-03	-1,89E-01
RWD	[kg]	7,08E-03	2,85E-06	1,03E-03	0,00E+00	3,92E+00	4,07E-07	6,63E-04	5,23E-08	-8,77E-04
CRU	[kg]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
MFR	[kg]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,01E+00	0,00E+00	0,00E+00
MER	[kg]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
EEE	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,13E+00	0,00E+00	0,00E+00
EET	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,89E+00	0,00E+00	0,00E+00

Déclaration environnementale produit

Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
 Date de publication: 2024-11-21



42190402 **TEC2 8k-840 L10 WB LDE WH**

- HWD = Déchets dangereux éliminés
- NHWD = Déchets non-dangereux éliminés
- RWD = Déchets radioactifs éliminés
- CRU = Composants réutilisables
- MFR = Matériaux recyclables
- MER = Matériaux sources d'énergie
- EEE = Energie électrique exportée
- EET = Energie thermique exportée

Interprétation

La demande en énergie primaire et l'impact sur l'environnement du produit en question sont fondamentalement déterminés par les dépenses pendant la phase d'utilisation. Ceci provient de l'approvisionnement en lumière sur la base de la consommation électrique et des procédés en amont associés pour la production d'électricité.

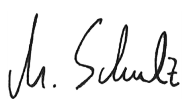

La phase de fabrication a peu d'impact l'environnement relativement au cycle de vie total. De même les procédés de transport pris en compte ne sont pas importants.


La valeur de chauffe résultant de la teneur en plastique détermine le gain d'énergie pendant le scénario de fin de cycle de vie. Les matériaux recyclés peuvent être utilisés dans les prochains systèmes. L'énergie obtenue à partir des procédés d'incinération et des matériaux recyclés pour les systèmes suivants est considérée dans le module D.

5 Vérification

Cette EPD, comprenant les résultats de l'analyse du cycle de vie, est basée sur une modélisation LCA (EPD), vérifiée par une tierce partie indépendante.

Il est de la seule responsabilité du fabricant de s'assurer de l'exactitude de toutes les données saisies dans le système. Le propriétaire de la déclaration est responsable des données et certificats sous-jacents; La responsabilité d'IBU est divulguée en ce qui concerne les informations du fabricant, les données LCA et les certificats.

<p>La norme CEN EN 15804 sert de PCR de base. La vérification du processus de génération de cette EPD a été effectuée une tierce partie indépendante et extérieure selon la norme EN ISO 14025.</p>	
<p>Contrôleur de l'organisme tiers :</p>  <p>Matthias Schulz, mandatée par le comité consultatif de l'Institut Bauen und Umwelt (IBU) e.V.</p>	<p>Directeur:</p>  <p>Dr. Alexander Röder, Directeur de l'Institut Bauen und Umwelt (IBU) e.V.</p>

<p>Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804</p>		
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	

Bibliographie


AgBB	Procédure pour l'évaluation sanitaire des composés organiques volatils (COV et SCOV) pour produits construits
EN 15804	EN 15804:2012+A1:2013 Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction
EN 15193-1	EN 15193-1:2017 Performance énergétique des bâtiments. Exigences énergétiques pour l'éclairage
EN ISO 14025	EN ISO 14025:2011: Marquage et déclarations environnementaux - Déclarations environnementales de type III - Principes et modes opératoires
EN ISO 14040	EN ISO 14040:2006: Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre
EN ISO 14044	EN ISO 14044:2006 + A1:2018 Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Exigences et lignes directrices
GaBi	GaBi Software Family, thinkstep AG
GaBi DB	GaBi 2018, dataset documentation for the software-system and database, LBP, University of Stuttgart and thinkstep AG, Leinfelden-Echterdingen, 2018 (http://www.gabi-software.com/international/support/gabi/gabi-database-2018-lci-documentation/)
ISO 15686	ISO 15686:2011-05, Bâtiments et biens immobiliers construits - Conception prenant en compte la durée de vie - Partie 1 : principes généraux et cadre
PCR part A	Product Category Rules for Building-Related Products and Services Part A: Calculation Rules for the Life Cycle Assessment and Requirements on the Project report, Version 1.7,2018, Institut Bauen und Umwelt e.V. (IBU)
PCR part B	Product Category Rules for Building-Related Products and Services Part B: Requirements on the EPD for Luminaires, lamps and components for luminaires, Version 1.6, November 2017, Institut Bauen und Umwelt e.V. (IBU)
REACH	Règlement (CE) N° 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
RoHS 2011	Directive 2011/65/UE du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
Screening LCA	Screening Study Zumtobel: Influence of the energy consumption in the production phase, thinkstep 2018
DEEE 2012	Directive 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Auteur ECV



thinkstep

thinkstep GmbH
Hauptstraße 111-113
70771 Leinfelden-Echterdingen
Germany

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		 Institut Bauen und Umwelt e.V.
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21	
Date de publication:	2024-11-21	

Annexe A: Paramètre d'évaluation supplémentaire France

Tableau A 1:
Données supplémentaires selon les exigences françaises (Tableau d'amendement 1)

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction		Phase d'utilisation		Phase de fin de vie			Avantages et charges au-delà des limites du système
		Fourniture et production de matières premières	Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Remplacement des composants	Consommation d'énergie en fonctionnement	Transport	Traitement des déchets	Élimination	
		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
ADPE (Fr)*	kg Sb-eq.	4,79E-04	1,24E-08	4,14E-07	0,00E+00	6,86E-04	1,78E-09	2,90E-07	5,22E-11	-6,02E-04
Water Pollution	m ³	1,33E+00	5,16E-02	2,21E-01	0,00E+00	3,31E+02	7,37E-03	6,69E-02	3,15E-04	-1,72E-01
Air Pollution	m ³	7,72E+02	6,65E+00	8,30E+01	0,00E+00	8,51E+04	9,50E-01	2,87E+01	1,24E+00	-2,60E+02

ADPE (fr) = Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques (éléments ADP) - version français

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-42190402-Manufactur-EU-2024-11-21
Date de publication: 2024-11-21

